

*République Française  
Département de l'Yonne*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE  
SEANCE DU 15 Novembre 2023.**

Convocation : 9 Novembre 2023                      Affichage le

L'an deux mil vingt-trois, le quinze novembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de La Chapelle Vaupelteigne régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par loi, à la salle des fêtes sous la présidence de M. Jean Jacques CARRE, Maire.

**Etaient présents** : GRISON Géraldine (adjointe), TUPINIER Laurence (adjointe), SIX Olivier, TUPINIER Franck, BOUDIN Véronique

**Absent excusé** : DAUVISSAT Philippe

**Secrétaire de séance** : TUPINIER Laurence.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

- Approbation du dernier compte rendu.
- Réflexions sur le cimetière en vue d'établir un règlement.
- Communication du Maire
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté.

\*\*\*\*\*

**CIMETIERE :**

Le maire rappelle que nous avons fait appel à la société GESCIME afin de préparer le règlement du cimetière. Pour se faire nous devons répondre à un questionnaire et leur transmettre.

Des propositions de tarifs ont été envisagées mais ne deviendront définitives que lorsqu'elles seront adoptées lors d'une délibération

Il est proposé de modifier les concessions de cimetière et de retenir :

Emplacement 1.40 x 2 m

30 ans	150 euros
50 ans	250 euros
Perpétuelle	500 euros.

Columbarium :

50 ans                                      800 euros et 200 de renouvellement

Des emplacements pour cavurnes 0.80 x 1 mètre

30 ans	200 euros.
50 ans	400 euros
Perpétuelle	600 euros
Un jardin du souvenir	gratuit

### **COMMUNICATION DU MAIRE :**

Illuminations de Noel : Elles seront posées le 7 décembre 2023 et retirées le 10 janvier 2024.

#### Enlèvement des matériaux :

Le maire rappelle que dans le cadre de l'amélioration des inondations, le Syndicat de Bassin a proposé de retirer les matériaux qui freinaient le passage de l'eau. Après plusieurs jours de passage de camions pour déblayer cette zone, ces travaux sont terminés.

Un devis sera demandé à BARBIER pour refaire le chemin au bout de la rue des clouzeaux jusqu'à la station.

Le syndicat de bassin du Serein prendra également en charge le nettoyage du réseau pluvial.

La société MANSANTI viendra nettoyer la rue du serein avec la balayeuse.

#### Poteau téléphonique cassé :

La société Orange doit intervenir pour changer les poteaux cassés sur le RD 131 en direction de Poinchy.

Puissance électrique des bâtiments communaux : Nous avons reçu la visite de notre correspondant Enedis, qui nous a proposé de baisser les puissances car d'après lui nous en avons trop à la mairie et à la salle des fêtes. Finalement lorsque la salle des fêtes est louée, la puissance n'est plus assez forte. La décision a été prise de tout remettre à l'identique.

TROTTOIR place du 14 juillet : Un devis va être demandé pour la réfection d'une partie de ce trottoir.

Location de la salle des fêtes : le planning partagé est consultable par les personnes en charge des locations, par contre il faudra faire remonter les infos au secrétariat pour la mise à jour.

Marathon de Chablis : L'organisation de l'évènement a fait reboucher les trous sur le parcours avant l'épreuve pour éviter les accidents.

Pompe à chaleur de la salle des fêtes : Elle fait beaucoup de bruit la nuit, il va falloir étudier une solution le dévier.

Bac à marc : Suite à la réunion du 9 janvier 2023, des bordures vont être installées par la FDAC.

Questionnaire « énergie renouvelable » : Des questionnaires ont été distribués, ils seront transmis à la 3CVT pour traitement. Il nous restera seulement à déterminer une zone sur notre territoire.

BUIS à l'Eglise : Il ne faut surtout pas les arracher mais planter d'autres espèces qui viendront coloniser l'emplacement.

Panneaux solaires sur la salle des Fêtes : A priori l'architecte des bâtiments de France ne peut plus s'opposer aux projets photovoltaïques. Néanmoins, nous prendrons contact avec lui pour confirmation.

Sécurisation du village : L'ATD qui nous aide dans ce dossier, nous a transmis un projet dans lequel sont installés des coussins berlinois alors que nous avons demandé des plateformes. Un rendez-vous sera repris avec cette personne afin de redéfinir notre projet.

Marquage au sol en résine : Maintenant que le va et vient des camions est terminé, nous allons pouvoir relancer ce projet.

Rénovation de la salle des Fêtes :

Le devis qui a été fait ne tient compte que de la rénovation acoustique, un contact a été pris avec la CAUE pour nous aider dans ce projet et ils préconisent une réhabilitation totale du bâtiment, ce qui permettra d'avoir accès à des subventions plus importantes.

Un diagnostic thermique doit être réalisé en tout premier lieu. Nous demanderons un devis au SDEY.

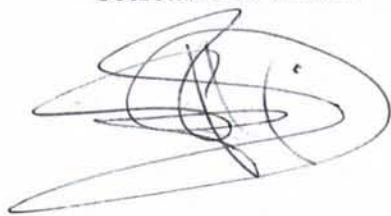
Compostage : Comme la loi l'impose, des composteurs seront installés vers la plateforme de tri.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Voir pour l'état les trottoirs après le passage des camions, le syndicat avait fait un constat d'huissier, on pourra vérifier l'avant, l'après.
- Le Chemin de Vaucoursière est à faire.
- Les Vœux du Maire auront lieu le 5 Janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Secrétaire de séance



Le Maire

